

Avis de constitution

SOCIETE « TONY DISTRIBUTION »

Siège ABIDJAN Songon Gravier, Lot 127, Ilot 14

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 05 Fév 2024, et enregistrés au CEPICI le 13 Fév 2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « TONY DISTRIBUTION »

Objet :

- Achat, vente et distribution de gaz butane
- transport
- transfert électronique d'argent
- lotissement
- construction
- vente de matériaux de construction
- divers prestations.

Et pour la réalisation de l'objet social :

L'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

- la prise en location gérance de tous fonds de commerce. La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée, et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social ABIDJAN Songon Gravier, Lot 127, Ilot 14

Dirigeant(s) Mlle TONI ASSETOU (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B12-01635 du 24/04/2024 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°20956/GTCA/RC/2024 du 24/04/2024

